

**AVIS DE RECRUTEMENT D'ADJOINTS TECHNIQUES DE
RECHERCHE ET DE FORMATION C1**

**PAR LA VOIE DU PACTE (Parcours d'Accès aux Carrières de la
fonction publique Territoriale, hospitalière et de l'Etat)**

**BAP J ADJOINT-E EN GESTION ADMINISTRATIVE
Session 2024**

Décret n°2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat modifié;

Circulaire du 14 septembre 2005 relative à la mise en œuvre du contrat dénommé PACTE ;
Arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation de l'enseignement supérieur et de la recherche par la voie du PACTE.

Arrêté du 22 mars 2024 fixant le nombre et la répartition de postes offerts à ces recrutements.

Conformément à l'arrêté 22 mars 2024, le nombre total de postes à pourvoir est de 27 au niveau national.

Au titre de l'université Savoie Mont Blanc, le nombre de postes à pourvoir en BAP J - Adjoint-e en gestion administrative - est fixé à 1.

Conditions d'accès:

⇒ Satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique :

- être de nationalité française, ou en cours de naturalisation ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen, d'Andorre, de Monaco ou de Suisse.
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnations incompatibles avec l'exercice d'un emploi public.
- Etre en position régulière au regard des obligations relatives au service militaire.
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigée pour l'accès à la fonction publique (cette condition sera vérifiée par l'autorité chargée de la nomination des lauréats).

⇒ Etre âgé de 28 ans au plus et être sorti du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue ou avec un niveau de qualification inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de 2nd cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel, c'est-à-dire au plus un diplôme de niveau 3 (inférieur au baccalauréat).

OU

⇒ Etre âgé d'au moins 45 ans et être en situation de chômage de longue durée et bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Conditions d'emploi :

Contrat à Durée Déterminée d'une durée de 12 à 24 mois à temps plein contenant une période d'essai de deux mois.

Il intègre une **formation en vue d'acquérir une qualification en lien avec l'emploi exercé.**

À l'issue de ce parcours de professionnalisation, le PACTE permet d'être titularisé dans le corps des Adjoints Techniques de Recherche et Formation (ATRF), à l'échéance du contrat et après vérification de l'aptitude par une commission.

Pendant son contrat PACTE, l'agent sera rémunéré sur la base du SMIC horaire en vigueur au moment de la prise de fonction.

Constitution du dossier de candidature :

La fiche de candidature doit être téléchargée sur le site internet de l'université Savoie Mont Blanc à partir du **mardi 9 avril 2024 - 12 h** à l'adresse suivante : <https://www.univ-smb.fr/universite/travailler-a-lusmb/personnels-administratifs/>

Le dossier de candidature comporte :

- Une **lettre de candidature** présentant les motivations du candidat pour le poste,
- Un **curriculum vitae** décrivant votre parcours antérieur de formation et le cas échéant votre expérience professionnelle,
- Une copie d'une **pièce d'identité**,
- La **fiche de candidature du dispositif PACTE**, dûment complétée.

Le dossier de candidature doit être adressé au plus tard le **mardi 30 avril 2024** par **courrier postal uniquement** (cachet de la poste faisant foi) à :

Université Savoie Mont Blanc
Direction des Ressources Humaines
Bureau des concours ITRF
27, rue Marcoz
73011 CHAMBERY CEDEX

Attention : tout dossier de candidature parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur à la date limite de dépôt ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet sera refusé.

Conditions de sélection :

L'examen des candidatures transmises par les services de France Travail est confié à une commission de sélection, composée d'au moins trois membres, dont un au moins désigné parmi les personnels des organismes publics concourant au service public de l'emploi, un représentant des services concernés par les postes à pourvoir, ainsi qu'une personnalité compétente extérieure auxdits services qui en assure la présidence. Cette commission peut, le cas échéant, siéger en sous-commissions. Au terme de l'examen du dossier de chaque candidat, la commission établit une liste de candidats sélectionnés.

La commission auditionne les candidats sélectionnés. Elle se prononce en prenant notamment en compte la motivation et la capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir. Elle peut poser des questions portant sur les valeurs du service public ou sur des notions simples d'instruction civique. A l'issue des auditions, la commission arrête la liste des candidats proposés par ordre de mérite.

L'étude des dossiers et l'audition des candidats retenus auront lieu entre mai et juin 2024.

Affectation du candidat retenu :

Selon le profil de l'agent recruté et sur un des sites de l'USMB (Chambéry, Jacob-Bellecombette, Le Bourget-du Lac, Annecy)

Contact :

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Bureau des concours ITRF

concours.itrf@univ-smb.fr

Tél : 04 79 75 91 18